

L'armée de terre recrute !

Les métiers de l'armée de terre vous intéressent ? Deux fois par mois, l'adjudant Arnaud assure des permanences au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Péronne. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour découvrir la pluralité des métiers existants.

Quels critères faut-il respecter pour m'engager ?

- Avoir entre 17 ans et demi et 30 ans (jusqu'à 32 ans pour les titulaires d'un BAC +5)
- Sans condition de diplôme
- Avoir réalisé sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC) au moment de la signature du contrat
- Être de nationalité française (les dossiers des candidats binationaux sont également étudiés)
- Avoir un minimum de condition physique

Comment prendre rendez-vous ?

- Via le CIO de Péronne au 03.22.84.07.3
 - Depuis le site internet sengager.fr
 - Auprès de l'adjudant Arnaud au 06.33.04.40.96
-